



**HAL**  
open science

## De Passy à Barbès : deux visages du vote Le Pen à Paris

Nonna Mayer

► **To cite this version:**

Nonna Mayer. De Passy à Barbès : deux visages du vote Le Pen à Paris. *Revue Française de Science Politique*, 1987, 37 (6), pp.891 - 905. 10.3406/rfsp.1987.411587 . hal-03458106

**HAL Id: hal-03458106**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-03458106>**

Submitted on 30 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# DE PASSY A BARBÈS : DEUX VISAGES DU VOTE LE PEN A PARIS \*

NONNA MAYER

**L**A France compte aujourd'hui plus de quatre millions d'étrangers<sup>1</sup>. Leur poids dans la population totale a considérablement augmenté depuis la guerre, passant de 4,1 % en 1954 à 6,8 % en 1982. Et la composition de cette population a changé puisque dans le même temps la part des Européens est passée de 79 à 48 % au profit des Maghrébins (13 à 38 %), des Asiatiques (2 à 8 %) et des Africains (0,1 à 4 %)<sup>2</sup>. La récente poussée électorale de l'extrême droite paraît liée à leur présence. C'est des « immigrés », associés à la délinquance et au chômage, que Jean-Marie Le Pen a fait la cible privilégiée de ses discours<sup>3</sup>. C'est « l'immigration » qui, avec l'« insécurité », arrive en tête des motivations avancées par ses électeurs<sup>4</sup>. Et c'est dans les départements où les étrangers sont les plus nombreux que le Front national réalise ses meilleurs scores, quelle que soit l'élection considérée<sup>5</sup>.

\* Le traitement des données utilisées dans cet article a été réalisé au Centre inter-régional de calcul électronique du CNRS. Une première version de cet article a bénéficié de la lecture attentive d'Elisabeth Dupoirier, Gérard Grunberg et François Platone. Qu'ils trouvent ici mes remerciements.

1. 3 680 100 selon le recensement de 1982, qui classe comme étrangers les résidents qui se sont déclarés comme tels, 4 223 928 au 31 décembre 1981, selon les statistiques du ministère de l'Intérieur qui comptabilise les cartes de séjour en cours de validité et les enfants de moins de 16 ans des titulaires.

2. Recensements de 1954 et 1982, sondage au 1/20, « Les étrangers », in *Migrations et sociétés*, Paris, INSEE, Ministère des Affaires sociales et de la solidarité nationale, 1984, p. 20 (série Boulier, fasc. 6). On notera que la catégorie des « Asiatiques » inclut les ressortissants de la Turquie et du Moyen-Orient. Qu'en 1954 et en 1962 les Français musulmans d'Algérie, bien que juridiquement de nationalité française, sont comptés avec les étrangers. Et qu'il s'agit de la population résidant en France métropolitaine au moment du recensement.

3. Analyse des discours de Jean-Marie Le Pen (1983-1985), in Charlot (Monica), « L'émergence du Front national », *Revue française de science politique*, 36 (1), février 1986, p. 30-45.

4. Sondage Bull-BVA effectué le 16 mars 1986 à la sortie des bureaux de vote auprès d'un échantillon national de 4564 électeurs venant de voter. Sur une liste de 14 problèmes qu'on leur demande de noter de 1 à 10 selon l'importance qu'ils ont eue dans leur vote, les électeurs du Front national accordent le plus d'importance à « la question de l'immigration » (70,6 % de note 10) suivie par « la sécurité des personnes » (66,2 %). Dans l'ensemble de l'échantillon, ces deux problèmes viennent loin derrière le chômage (respectivement 35,4 et 46,2 % de note 10, au lieu de 62 %).

5. La plupart des études consacrées au Front national soulignent la coïncidence entre la carte de l'immigration (% d'étrangers dans la population active ou totale) et celle de l'extrême droite (suffrages exprimés en faveur du Front national en 1984, 1985, 1986). Cf., notamment, Le Bras (Hervé), *Les trois France*, Paris, Editions Odile Jacob, 1986, p. 200-220. L'analyse de corrélation, que je remercie Jean Chiche (CNRS-CEVIPOF) d'avoir bien voulu me communiquer, confirme ce que suggère la lecture des cartes. Il trouve une corrélation de + .79 entre la proportion d'étrangers dans la population totale du département âgée de 18 ans et plus, et celle des suffrages exprimés en faveur du Front national lors des élections européennes de 1984, et de + .61 lors des élections législatives de 1986 (coefficient R de Pearson).

Vote xénophobe ? Réaction de rejet à l'encontre de communautés qui ne partagent ni leurs valeurs ni leur mode de vie, de la part d'électeurs directement confrontés à leur voisinage ? C'est l'explication la plus couramment avancée. Les données sur lesquelles elle s'appuie demandent toutefois à être examinées de plus près.

1. Elles mettent les résultats électoraux du Front national en relation avec la proportion globale d'étrangers dans la population. Or l'image des différentes communautés installées sur le territoire national est loin d'être homogène. Une enquête récente effectuée pour le MRAP donne leur classement en fonction d'un indice « d'intégration », obtenu par soustraction entre les jugements « bien intégrée » et « mal intégrée » portés sur chaque communauté (graphique 1). Si l'on s'en tient aux seules communautés définies par leur nationalité, on voit que les Européens bénéficient tous d'un indice positif, Espagnols et Italiens en tête (+ 72). En revanche, à une exception près, celle des Asiatiques (+ 22), tous les non-Européens présentent un indice négatif, les Algériens étant de loin les plus mal perçus (- 49)<sup>1</sup>. C'est contre eux, et plus généralement contre les Maghrébins, que semble se cristalliser le ressentiment anti-immigrés. Tant en raison de la différence ethnique, religieuse, culturelle, que des cicatrices laissées par la décolonisation. C'est donc à la proportion des Maghrébins dans la population qu'il faudrait comparer celle des électeurs du Front national. Et la proportion d'étrangers n'est qu'un indicateur approximatif de la présence maghrébine, compte tenu de l'inégale répartition des différentes nationalités sur le territoire de la France<sup>2</sup>.

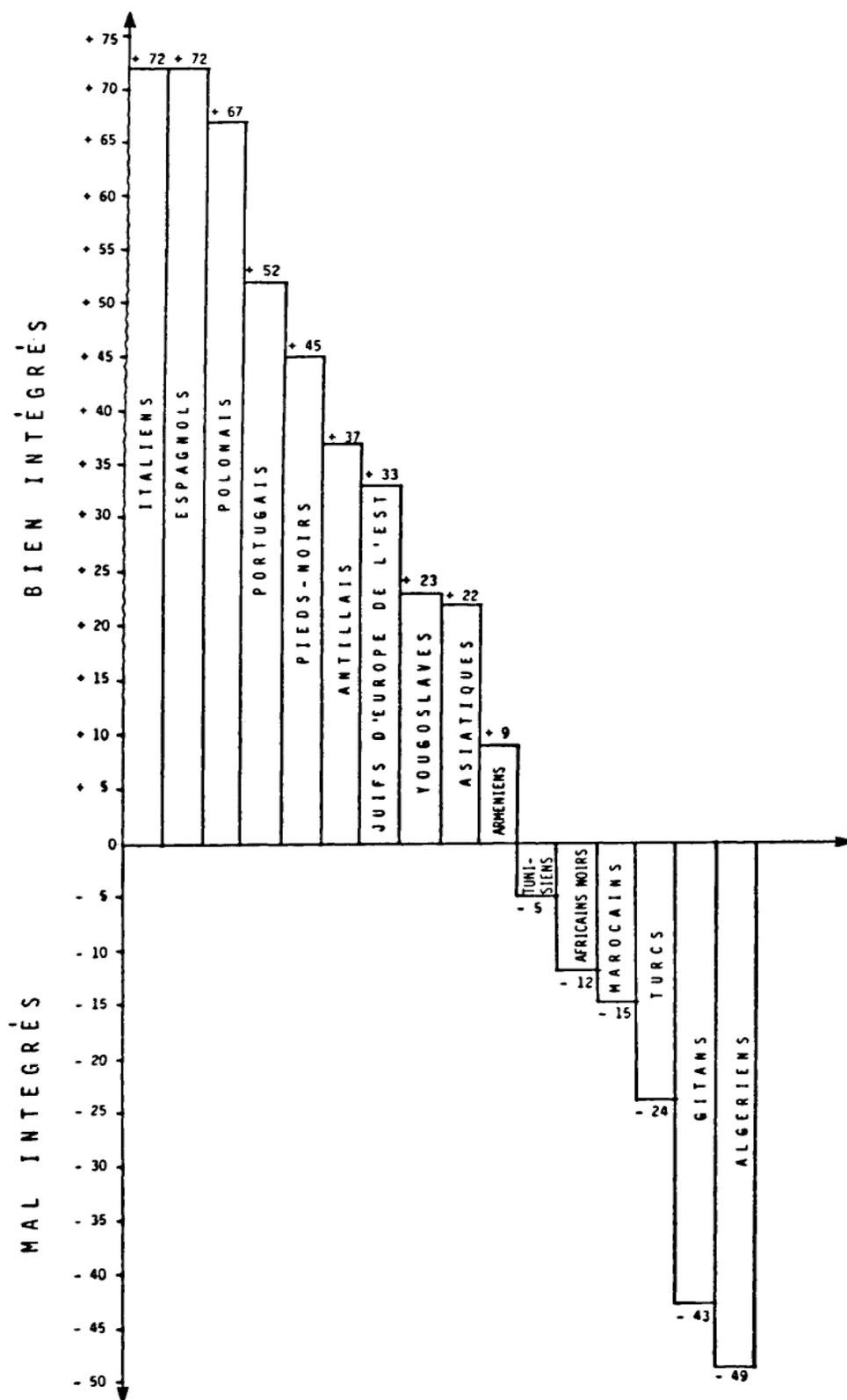
2. Cette proportion est calculée au niveau du département. Or la répartition des étrangers au sein d'un même département est loin d'être uniforme. Ils sont localisés à proximité des zones industrielles (64 % des étrangers contre 29 % des Français sont ouvriers), dans les grandes agglomérations urbaines (près de sept étrangers sur dix, contre quatre Français sur dix environ, habitent une ville de plus de 100 000 habitants), dans les grands ensembles (un ménage étranger sur quatre, un ménage français sur huit habitent en HLM). Et ces proportions sont encore plus élevées dans le cas des Maghrébins<sup>3</sup>. Pour mesurer avec précision leur poids dans la population et ses effets, il faut manifestement changer d'échelle et descendre à un niveau géographique plus fin, celui de la commune, du quartier, voir de l'îlot.

1. Enquête SOFRES du 25 janvier au 4 février 1984, auprès de la population résidant en France, âgée de 15 ans et plus ; cf. *Différences*, mars 1984 et Humbertjean (Muriel), « Les Français et les immigrés », in SOFRES, *Opinion publique 1985*, Paris, Gallimard, 1985, p. 75-88. A contrario, sur les facteurs qui rendent compte de la meilleure intégration de la communauté asiatique, cf. Guillon (Michelle), Taboada-Leonetti (Isabelle), *Le triangle de Choisy, un quartier chinois à Paris*, Paris, Cienmi-L'Harmattan, 1986, 210 p.

2. Ainsi, les Italiens sont nettement sur-représentés en Lorraine ; les Espagnols dans le Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées ; les Algériens dans le Nord-Pas-de-Calais, la région Rhône-Alpes, la Provence-Alpes-Côte-d'Azur, etc. ; cf. *Les étrangers en France*, Paris, INSEE, 1984, p. 12-15 (coll. « Contours et caractères »).

3. *Ibid.*, p. 16-17, 28-29, 48-49.

Graphique 1. *Indice d'intégration des différentes communautés dans la société française*



Source : SOFRES, Opinion publique 1985, *op. cit.*, p. 80.

C'est ce qu'ont fait Pascal Perrineau pour l'agglomération grenobloise (N = 32 communes) et Henri Rey et Jacques Roy pour le département de la Seine-Saint-Denis (N = 40 communes), terrains propices à l'observation puisqu'ils présentent à la fois une forte concentration d'étrangers et une forte proportion d'électeurs lepénistes. Or, au niveau communal, la relation entre ces deux phénomènes disparaît. A Grenoble, la proportion des suffrages exprimés en faveur du Front national lors des élections européennes de 1984 est indépendante de la proportion d'étrangers dans la population totale. Dans la Seine-Saint-Denis, il en va de même, qu'on prenne en compte la proportion des étrangers ou celle des Maghrébins, et les élections de 1984 ou celles de 1986<sup>1</sup>.

Que signifie, dans ces conditions, la relation observée au niveau du département ? On peut y voir le type même de la fausse corrélation, de la « fallace écologique »<sup>2</sup>, et chercher les facteurs du « vote Le Pen » ailleurs que dans le degré de concentration des étrangers sur le territoire. P. Perrineau s'inspire de travaux montrant que le sentiment d'insécurité est largement indépendant de l'insécurité objective, pour suggérer une autre hypothèse. Une forte présence étrangère influencerait non pas directement mais indirectement le vote Le Pen, en créant un « effet de halo » dans les communes limitrophes :

« Le sentiment d'hostilité à la présence des immigrés, motivation déterminante du vote d'extrême droite, ne traduit pas forcément une situation de cohabitation objective avec de fortes communautés immigrées. Plutôt que d'être des bastions de l'immigration, les zones où l'extrême droite réalise ses meilleurs scores sont souvent des centres dont les périphéries plus ou moins lointaines connaissent de fortes concentrations d'immigrés. Ainsi, les peurs, rejets ou inquiétudes qui nourrissent le vote en faveur du Front national semblent parfois relever plus du phantasme que de la représentation de gênes ou de dangers vécus et objectifs »<sup>3</sup>.

Telles sont les trois hypothèses – effet direct, effet indirect, pas d'effet de la présence des étrangers, et plus précisément des Maghrébins, sur le « vote Le Pen » – que l'on cherchera à vérifier en prenant l'exemple de Paris.

La capitale, à cet égard, offre un terrain d'investigation privilégié. C'est, avec la Seine-Saint-Denis, le département qui compte le plus

1. Perrineau (Pascal), « Le Front national : un électorat autoritaire », *Revue politique et parlementaire*, juillet-août 1985, p. 24-31 et Rey (Henri), Roy (Jacques), « Quelques réflexions sur l'évolution électorale d'un département de la banlieue parisienne », *Hérodote*, 43, octobre-décembre 1986, p. 6-38. Des analyses complémentaires, que je remercie Henri Rey d'avoir bien voulu me communiquer, confirment, même au niveau d'unités géographiques restreintes (1 à 3 bureaux de vote), l'absence de corrélation entre la proportion des Maghrébins dans la population totale et celle des suffrages exprimés en faveur du Front national en 1984 et en 1986 (respectivement - .07 et + .10).

2. Du latin *fallacia*, de *fallere* : tromper. L'expression française a été réhabilitée par Frédéric Bon lors du deuxième congrès national de l'Association française de science politique (Grenoble, 25-28 janvier 1984) ; cf. son rapport sur « Quelques questions de méthodes à propos de l'analyse du comportement électoral en France », p. 21 et note 5.

3. Pascal Perrineau, « Le Front national... », art. cité, p. 28. Voir également, du même auteur, « Quel avenir pour le Front national ? », *Intervention*, 15, janvier-mars 1986, p. 33-42. Sur le sentiment d'insécurité, cf. Lagrange (Hugues), « Opinion publique et violence », *Revue française de sociologie*, 24 (4), octobre-décembre 1984, p. 636-657.

## Deux visages du vote Le Pen à Paris

d'étrangers (17 % environ de sa population totale). Et la proportion des voix exprimées en faveur du Front national a été supérieure à la moyenne nationale, tant lors des élections européennes de 1984 (15,24 % au lieu de 10,95) que lors des législatives de 1986 (10,99 % au lieu de 9,80). Si le « vote Le Pen », comme le voudrait Hervé Le Bras, était directement fonction de la proportion d'étrangers dans la population, c'est à Paris qu'il devrait être le plus fréquent<sup>1</sup>. Or, si l'on classe les départements par ordre décroissant des suffrages exprimés en faveur du Front national, Paris ne vient qu'en 9<sup>e</sup> position en 1984, en 20<sup>e</sup> position en 1986. Il faut manifestement recourir à d'autres facteurs (tradition d'extrême droite, présence des rapatriés d'Afrique du Nord, etc.) pour expliquer que le Front national obtienne systématiquement ses meilleurs scores dans les départements du littoral méditerranéen, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Pyrénées-Orientales, alors que le poids des étrangers n'y dépasse pas 10 % de la population totale, et que les Maghrébins, à une exception près, n'y sont pas plus nombreux qu'à Paris<sup>2</sup>.

D'un quartier de Paris à l'autre toutefois, le poids des étrangers dans la population totale est très inégal puisque lors du recensement de 1982 il passait de 6,9 % dans le quartier de Bel-Air (12<sup>e</sup> arrondissement) à 34,7 % dans celui de la Goutte d'Or (18<sup>e</sup> arrondissement)<sup>3</sup>. Les scores du Front national sont tout aussi variables puisqu'ils vont de 9,66 à 19,93 % des suffrages exprimés lors des élections européennes de 1984, et de 5,79 à 17,10 % lors des élections législatives de 1986<sup>4</sup>. C'est donc au niveau des 80 quartiers qui composent la capitale qu'il faut mener l'analyse (carte 1).

Contrairement aux observations faites à Grenoble et dans la Seine-Saint-Denis, on trouve bien à Paris une corrélation positive entre la proportion d'étrangers dans la population totale du quartier et celle des

1. Dans *Les trois France*, (op. cit., p. 216), Hervé Le Bras n'hésite pas à poser « L'équation Le Pen » dans les termes suivants : vote FN (%) = 6 + (1,7 x étrangers (%)) + faible résidu. Selon cette formule, le Front national aurait dû recueillir à Paris : 6 % + (1,7 × 16,8) = 34,56 % des suffrages exprimés.

2. Poids des étrangers (% population totale) dans les dix départements qui ont donné le plus de voix au Front national en 1984 (% des suffrages exprimés)

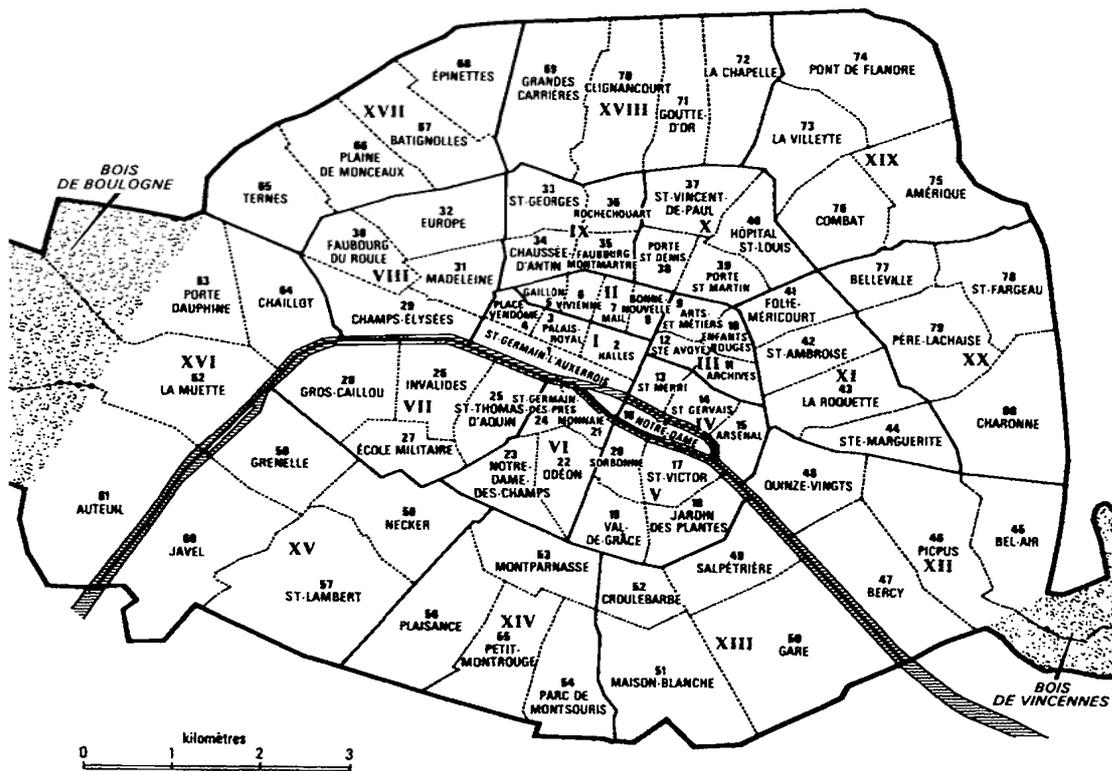
| Départements              | FN 1984 | FN 1986 | Etrangers | dont Maghrébins |
|---------------------------|---------|---------|-----------|-----------------|
| Alpes-Maritimes .....     | 21,39   | 20,88   | 9,6       | 3,7             |
| Var .....                 | 19,95   | 17,11   | 7,3       | 4,2             |
| Bouches-du-Rhône .....    | 19,49   | 22,53   | 8,3       | 5,3             |
| Corse du Sud .....        | 17,52   | —*      | 11,2      | 6,2             |
| Vaucluse .....            | 16,44   | 18,08   | 8,0       | 3,6             |
| Seine-Saint-Denis .....   | 15,98   | 14,52   | 17,0      | 8,1             |
| Rhône .....               | 15,80   | 13,24   | 10,9      | 5,7             |
| Pyrénées-Orientales ..... | 15,86   | 19,08   | 8,9       | 1,8             |
| Hérault .....             | 15,33   | 15,55   | 6,3       | 2,3             |
| Paris .....               | 15,24   | 10,99   | 16,8      | 4,9             |

\* Liste FN retirée quelques jours avant le scrutin

3. Recensement de 1982, sondage au quart, au lieu de résidence. Sur l'origine des quartiers de Paris et leur transformation, cf. Hillairet (Jacques), *Evolution du vieux Paris : les villages*, Paris, Minuit, 1957, et Rouleau (Bernard), *Villages et faubourgs de l'ancien Paris : histoire d'un espace urbain*, Paris, Le Seuil, 1985, 380 p.

4. Récapitulation des résultats définitifs des bureaux de vote classés par arrondissement et par quartier fournie par la Ville de Paris. Qu'elle trouve ici mes remerciements pour avoir bien voulu me les communiquer.

Carte 1. Paris. Divisions administratives



voix obtenues par le Front national, de l'ordre de + .48 en 1984 et de + .51 en 1986<sup>1</sup>. Ce résultat va dans le sens de la première hypothèse, celle d'un effet direct de la présence étrangère sur le vote d'extrême droite. De quels étrangers, toutefois, s'agit-il<sup>2</sup>? Au niveau des quartiers, on peut, grâce au recensement, distinguer deux blocs, celui des Algériens, Tunisiens, Marocains d'une part (29 % des étrangers résidant à Paris), celui des Espagnols et des Portugais d'autre part (25 %). Les données plus détaillées au niveau des arrondissements montrent que l'importance respective de ces deux communautés permet globalement d'opposer les quartiers où la population étrangère est en majorité européenne à ceux où elle est en majorité non européenne, et, on l'a vu, plus mal perçue.

Selon cette hypothèse, c'est là où les Maghrébins sont les plus nombreux que l'hostilité envers les immigrés devrait être la plus vive, et le vote Le Pen le plus fréquent. Or, en 1984, les scores du Front national sont moins corrélés avec la proportion des Maghrébins dans la population totale qu'avec celle des Espagnols et des Portugais (+ .35 au lieu de + .48). Et l'écart entre les deux chiffres s'accroît nettement si on rapporte les voix de Jean-Marie Le Pen au total des inscrits et non aux seuls électeurs ayant exprimé leurs suffrages, pour tenir compte des

1. Corrélations mesurées par le R de Pearson qui varie de 0 (absence de corrélation) à + 1 en cas de corrélation positive, à - 1 en cas de corrélation négative.

2. Au 31 décembre 1983, les ressortissants étrangers en résidence dans la capitale représentaient 125 pays, de l'Afghanistan au Zimbabwe ; cf. Préfecture de Paris, *Annuaire statistique*, 1983, p. 50-53.

## *Deux visages du vote Le Pen à Paris*

énormes écarts de participation électorale d'un quartier à l'autre<sup>1</sup>. On constate alors que la corrélation entre la présence des Espagnols et des Portugais et celles des électeurs du Front national se confirme (+ .57), tandis que la corrélation entre le poids des Maghrébins dans la population totale et celle des électeurs de Jean-Marie Le Pen disparaît (- .05). Il suffit de regarder les cartes pour comprendre pourquoi. Les Maghrébins sont concentrés dans le Nord-Est de la capitale (carte 4). Leur poids dans la population totale, de l'ordre de 5 % en moyenne à Paris, atteint le double dans les quartiers de La Chapelle (18<sup>e</sup>), de Saint-Louis (10<sup>e</sup>) et de la Folie-Méricourt (11<sup>e</sup>), le triple à Belleville (20<sup>e</sup>) et le quadruple à la Goutte d'Or (18<sup>e</sup>). Les électeurs du Front national sont plus nombreux à l'Ouest (carte 2). Un seul quartier du Nord-Est, celui de La Chapelle, figure dans le quintile supérieur de la distribution des quartiers classés selon le niveau de leur vote pour le Front national en 1984 (% inscrits). Et ce n'est ni à La Chapelle ni à la Goutte d'Or que Jean-Marie Le Pen mobilise le plus d'électeurs mais dans les 8<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 1<sup>er</sup> ou 17<sup>e</sup> arrondissements (tableau 1).

Tableau 1. Les zones de forces du FN à Paris aux élections européennes de 1984 et aux législatives de 1986

| <i>Quartiers appartenant<br/>au quintile supérieur<br/>en 1984</i> | <i>%<br/>inscrits</i> | <i>%<br/>exprimés</i> | <i>Quartiers appartenant<br/>au quintile supérieur<br/>en 1986</i> | <i>%<br/>inscrits</i> | <i>%<br/>exprimés</i> |
|--|-----------------------|-----------------------|--|-----------------------|-----------------------|
| Europe (8 <sup>e</sup> ) .....                                     | 12,11                 | 19,80                 | La Chapelle (18 <sup>e</sup> ) .....                               | 11,47                 | 17,10                 |
| Champs-Élysées (8 <sup>e</sup> ) .....                             | 12,10                 | 19,93                 | Goutte d'Or (18 <sup>e</sup> ) .....                               | 10,31                 | 15,22                 |
| Dauphine (16 <sup>e</sup> ) .....                                  | 11,24                 | 17,69                 | Saint-Denis (10 <sup>e</sup> ) .....                               | 10,22                 | 14,85                 |
| Chaillot (16 <sup>e</sup> ) .....                                  | 11,17                 | 17,80                 | Pont-de-Flandre (19 <sup>e</sup> ) .....                           | 10,22                 | 14,53                 |
| Place Vendôme (1 <sup>er</sup> ) .....                             | 11,01                 | 19,04                 | Chaussée d'Antin (9 <sup>e</sup> ) .....                           | 10,01                 | 14,00                 |
| Plaine de Monceau (17 <sup>e</sup> ) .....                         | 11,01                 | 17,28                 | Belleville (20 <sup>e</sup> ) .....                                | 9,77                  | 14,17                 |
| La Muette (16 <sup>e</sup> ) .....                                 | 10,94                 | 16,57                 | Amérique (19 <sup>e</sup> ) .....                                  | 9,67                  | 13,31                 |
| Faubourg du Roule (8 <sup>e</sup> ) .....                          | 10,76                 | 17,44                 | Père-Lachaise (20 <sup>e</sup> ) .....                             | 9,66                  | 13,80                 |
| Madeleine (8 <sup>e</sup> ) .....                                  | 10,56                 | 18,15                 | St-Germain l'Auxerrois<br>(1 <sup>er</sup> ) .....                 | 9,65                  | 12,73                 |
| Ternes (17 <sup>e</sup> ) .....                                    | 10,53                 | 16,80                 | Grandes Carrières (18 <sup>e</sup> ) .....                         | 9,62                  | 13,50                 |
| Auteuil (16 <sup>e</sup> ) .....                                   | 10,26                 | 15,91                 | Epinettes (17 <sup>e</sup> ) .....                                 | 9,60                  | 14,02                 |
| Chaussée d'Antin (9 <sup>e</sup> ) .....                           | 10,19                 | 19,45                 | Clignancourt (18 <sup>e</sup> ) .....                              | 9,57                  | 13,70                 |
| Saint-Georges (9 <sup>e</sup> ) .....                              | 10,02                 | 17,20                 | Charonne (20 <sup>e</sup> ) .....                                  | 9,50                  | 13,44                 |
| Ecole militaire (7 <sup>e</sup> ) .....                            | 9,76                  | 15,67                 | Europe (8 <sup>e</sup> ) .....                                     | 9,49                  | 12,63                 |
| Invalides (7 <sup>e</sup> ) .....                                  | 9,62                  | 16,54                 | Place Vendôme (1 <sup>er</sup> ) .....                             | 9,49                  | 12,62                 |
| La Chapelle (18 <sup>e</sup> ) .....                               | 9,61                  | 19,39                 | La Folie-Méricourt (11 <sup>e</sup> ) .....                        | 9,42                  | 13,38                 |

De ce phénomène, la seconde hypothèse (effet de halo) pourrait rendre compte. Le citoyen moderne renouerait « avec les peurs du citadin médiéval pour lequel les marges de la ville étaient le domaine du crime, de la marginalité et de l'exclusion »<sup>2</sup>. La concentration des immigrés

1. Plus de 52 % d'abstention dans les tours du quartiers « Pont-de-Flandre » (19<sup>e</sup>), moins de 34 % dans le quartier résidentiel de La Muette (16<sup>e</sup>).

2. Perrineau (Pascal) « Le Front national... », art. cité, p. 28.

dans le Nord-Est de la capitale frapperait plus l'imagination des électeurs de l'Ouest que celle des électeurs qui quotidiennement les côtoient, les rendant plus réceptifs au discours apocalyptique du Front national. Mais les élections de 1986 ne confirment pas cette hypothèse. Lors des législatives, ce sont justement les quartiers du Nord-Est de la capitale qui se mobilisent à leur tour en faveur de Jean-Marie Le Pen (carte 3)<sup>1</sup>. C'est à La Chapelle et à la Goutte d'Or qu'il obtient le plus de voix (17,10 et 15,22 % des suffrages exprimés, 11,47 et 10,31 % des inscrits) (tableau 1). Et les résultats du Front national corrélerent avec la proportion des Maghrébins dans la population totale (+ .40 si on raisonne par rapport aux inscrits, + .53 par rapport aux suffrages exprimés), non plus avec celle des Espagnols et des Portugais (+ .24 et + .20).

Ces chiffres illustrent plutôt l'hypothèse de « l'effet direct », la réaction xénophobe d'électeurs objectivement confrontés aux difficultés de la cohabitation avec des communautés ethniquement et culturellement trop différentes. On comprend mal toutefois pourquoi ils auraient attendu 1986 pour s'apercevoir de la présence des Maghrébins. On ne comprend pas plus la relation observée en 1984 entre la présence des électeurs de Jean-Marie Le Pen et celle des Espagnols et des Portugais. Le réflexe de xénophobie à l'égard de la communauté qui apparaît, de loin, comme la mieux intégrée est peu crédible<sup>2</sup>. Et même si tel était le cas, il resterait à expliquer pourquoi il n'a pas joué en 1986. Aucune des deux hypothèses ne permet donc d'expliquer de manière satisfaisante ces résultats. Dès qu'on tient compte de la nationalité des « étrangers » résidant à Paris, on n'observe pas de relation systématique entre leur poids dans la population du quartier et le vote en faveur du Front national. Et l'importance de la communauté maghrébine en particulier n'est ni une condition nécessaire, ni une condition suffisante du « vote Le Pen ».

La répartition même des électeurs du Front national sur le sol parisien suggère une autre lecture des corrélations observées. Espagnols et Portugais sont plus nombreux à l'Ouest de la capitale, dans les « beaux » quartiers, au mode de vie « bourgeois », qu'on le mesure par le nombre de foyers possédant au moins deux voitures, le poids des catégories supérieures<sup>3</sup>, ou celui du « personnel de service »<sup>4</sup>. Chacun de ces indicateurs est étroitement corrélé avec la proportion d'Espagnols et de

1. Dans le quintile supérieur, en teinte foncée sur la carte 3 (vote pour le Front national en 1986, % en inscrits), on ne trouve que 5 quartiers du Centre et de l'Ouest : Chaussée d'Antin, Saint-Germain l'Auxerrois, Vendôme, Europe et Le Gros-Caillou (tableau 2).

2. Sur la bonne image dont bénéficie la communauté portugaise, et les facteurs d'intégration qui ont pu jouer (absence de passé colonial, caractère rural de l'immigration, conservatisme politique, accueil du clergé catholique français, etc.), cf. Solé (Robert), « Portugais de France : la face cachée de l'immigration », *Le Monde*, 19 octobre 1985.

3. Dans la terminologie de la nouvelle nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles, adoptée par l'INSEE en 1983, il s'agit des catégories 21, 22, 23 : commerçants, artisans, chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus ; 31 : professions libérales ; 37 et 38 : cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, ingénieurs et cadres techniques d'entreprise.

4. Catégorie 56 : personnel des services directs aux particuliers, où l'on trouve notamment les femmes de ménage, les employés de maison, les concierges et les gardiens d'immeuble (37 % du total).

Carte 2. Le vote FN aux élections européennes de 1984 (% inscrits)



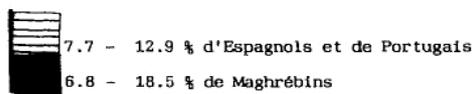
Distribution en quintiles

Carte 3. Le vote FN aux élections législatives de 1986 (% inscrits)



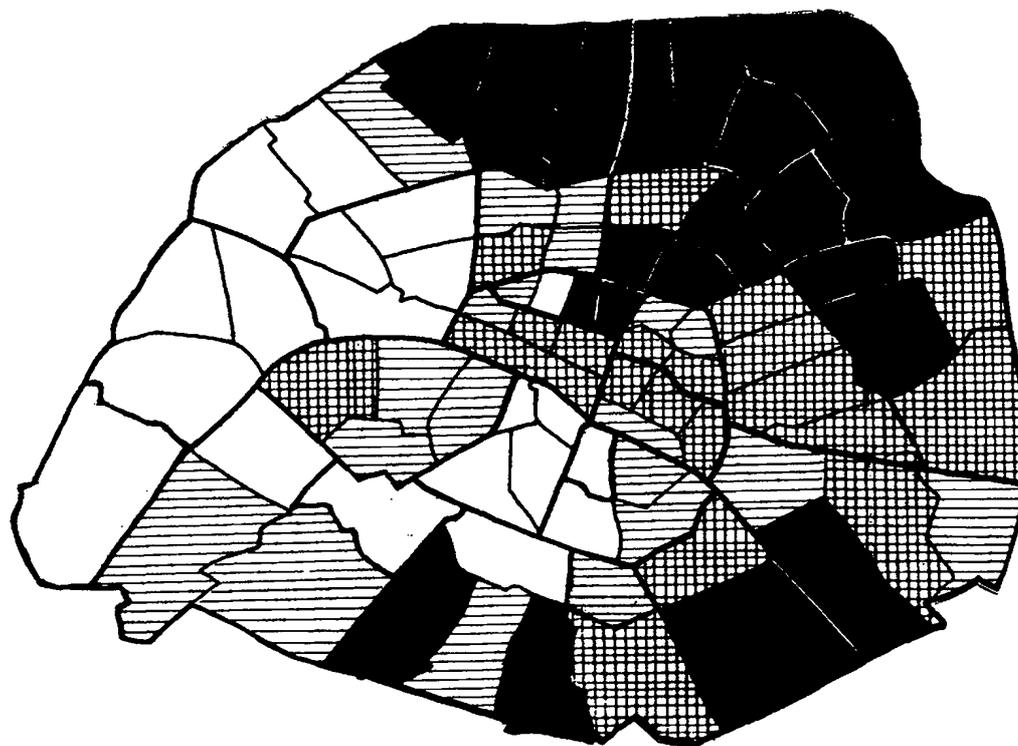
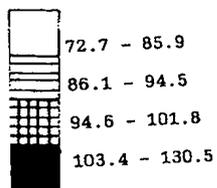
Distribution en quintiles

Carte 4. *Espagnols, Portugais et Maghrébins dans la population active résidente en 1982 (%)*



Distribution en quartiles (quartiles supérieurs)

Carte 5. *Indice d'évolution du vote FN entre 1984 et 1986 (en inscrits)*



Distribution en quartiles.

## *Deux visages du vote Le Pen à Paris*

Portugais dans la population totale et plus encore dans la population active du quartier (respectivement + .48, + .66 et + .90). Ce phénomène s'explique par la proportion particulièrement élevée d'entre eux qui travaillent comme gardiens ou employés de maison (38 % contre 12 % des Maghrébins et 5 % des Français résidant à Paris) (tableau 2), qui dépasse 50 % dans les 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements. Leur répartition dans la capitale correspond donc à celles des catégories aisées susceptibles de recourir à leurs services. Elle renvoie plus spécifiquement à celle d'une bourgeoisie traditionnelle d'indépendants, comme en témoigne le niveau élevé de la corrélation constatée entre le poids des Espagnols et des Portugais dans la population active et celle des « patrons » employant un salarié ou plus (+ .81)<sup>1</sup>. Si l'on s'en tient à la seule population française susceptible d'avoir voté lors des élections européennes, patrons, cadres et « professions intellectuelles supérieures » représentent à eux seuls 36 % des actifs dans le 17<sup>e</sup> arrondissement, 47 % dans le 8<sup>e</sup>, 49 % dans le 7<sup>e</sup>, et 52 % dans le 16<sup>e</sup><sup>2</sup>. Et le succès du Front national dans ces mêmes quartiers révèle le caractère bourgeois de son électorat en 1984 plus qu'un réflexe de xénophobie à l'encontre des bonnes espagnoles et des concierges portugaises.

Tableau 2. Emploi des actifs parisiens par nationalité (%)

|   | <i>Maghré-<br/>bins</i> | <i>Espagnols,<br/>Portugais</i> | <i>Italiens</i> | <i>Autres<br/>CEE</i> | <i>Français</i> | <i>Total</i> |
|---|-------------------------|---------------------------------|-----------------|-----------------------|-----------------|--------------|
| Patrons .....                                 | 7                       | 1                               | 11              | 8                     | 8               | 7            |
| Cadres, prof. intellect.<br>supérieures ..... | 3                       | 2                               | 16              | 33                    | 25              | 22           |
| Prof. intermédiaires .....                    | 5                       | 4                               | 17              | 25                    | 22              | 20           |
| Employés .....                                | 14                      | 10                              | 15              | 19                    | 27              | 25           |
| Personnel de service .....                    | 12                      | 38                              | 11              | 6                     | 5               | 8            |
| Ouvriers .....                                | 58                      | 46                              | 30              | 8                     | 12              | 18           |
|   | (56 060)                | (54 156)                        | (6 584)         | (10 448)              | (906 876)       | (1 095 448)  |

Source : INSEE. Recensement de la population, sondage au quart.

Les Maghrébins, eux, sont plus souvent des ouvriers (58 % contre 46 % des Espagnols et des Portugais, 12 % des Français, tableau 2) à bas niveaux de qualification et de revenu (2 ouvriers maghrébins sur 3 sont OS ou manœuvres). Ils habitent les quartiers défavorisés du Nord-Est de la capitale, et leur poids est étroitement corrélé avec celui des ouvriers dans la population totale et active du quartier (+ .89 et + .91) et avec le taux de surpeuplement des logements (+ .80)<sup>3</sup>. Si l'on s'en

1. La corrélation avec la présence d'une bourgeoisie « intellectuelle », fondée sur la possession d'un capital culturel, est beaucoup plus faible : + .25 (corrélation entre le poids des Espagnols et des Portugais dans la population active du quartier et celui des « cadres et professions intellectuelles supérieures », (professions libérales, cadres de la fonction publique, professeurs, professions scientifiques, professions de l'information, des arts et des spectacles, à l'exception des cadres d'entreprise).

2. On ne dispose malheureusement pas du tri de la catégorie socio-professionnelle par la nationalité, au niveau du quartier.

3. Nombre moyen de personnes par pièce du logement, recensement de 1982.

tient à la seule population française, ouvriers et employés y sont majoritaires, dans une proportion qui atteint 50 % des actifs dans le 11<sup>e</sup> arrondissement, 51 % dans le 10<sup>e</sup>, 54 % dans le 20<sup>e</sup>, 55 % dans le 18<sup>e</sup> et 56 % dans le 19<sup>e</sup><sup>1</sup>. Et le succès du Front national dans ces mêmes quartiers aux dernières élections législatives témoigne autant du caractère populaire de son électorat en 1986 que d'un réflexe anti-immigrés.

Ce clivage entre l'Ouest et le Nord-Est parisien n'est pas seulement social mais politique. Les électeurs des quartiers bourgeois où sont installés les Espagnols et les Portugais sont à la fois les plus politisés, si l'on en juge par leur taux de participation, quelle que soit l'élection considérée, et les plus ancrés à droite. La majorité sortante, au premier tour des élections législatives de 1981, y recueillait plus de 60 % des suffrages exprimés. Tandis que les électeurs des quartiers populaires du Nord-Est où sont installés les Maghrébins donnaient à ces mêmes élections la victoire aux socialistes<sup>2</sup>. Traditionnellement, c'est à la gauche qu'ils portent leurs suffrages. Quand ils votent, car c'est là également que les taux d'abstention sont les plus élevés<sup>3</sup>.

Autant d'indices qui montrent qu'entre 1984 et 1986 le phénomène Le Pen a changé de nature et qu'il n'y a pas « un » mais « des » électorats du Front national, sociologiquement, idéologiquement et politiquement contrastés. La mobilisation des beaux quartiers en faveur de cette formation en 1984 traduirait la radicalisation d'une partie de l'électorat de droite, exaspéré par l'arrivée des socialistes au pouvoir, qui ne se reconnaîtrait pas dans la liste modérée présentée par Simone Veil, et qui saisirait l'occasion de ce scrutin sans enjeu national pour marquer son mécontentement. Deux ans plus tard, c'est dans les mêmes quartiers que le recul du Front national est le plus marqué, qu'on raisonne en indice (carte 5) ou en écart (tableau 3). Une partie de ses électeurs est manifestement revenue à l'UDF ou au RPR, préférant, à l'occasion d'élections décisives, voter « utile ».

1. Il s'agit, là encore, des nouvelles catégories de l'INSEE. Celle des « ouvriers » ne comprend plus les contremaîtres mais elle inclut les ouvriers agricoles et les ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport. Celle des « employés » se gonfle du personnel des services directs aux particuliers et des policiers et militaires.

2. Cf. *Les élections législatives de juin 1981*, Paris, *Le Monde*, Dossiers et documents, juin 1981, p. 71 et 85. Dès le premier tour, la majorité sortante obtient 69 % des voix dans la 5<sup>e</sup> circonscription (UNM-CNIP), 66 % dans la 6<sup>e</sup> (UNM-RPR), 74 % dans la 20<sup>e</sup> (UNM-CDS), 77 % dans la 12<sup>e</sup> (UNM-PR), 71 % dans la 22<sup>e</sup> (UNM-PR + PR diss.) et 65 % dans la 23<sup>e</sup> (UNM + PR + PR diss.). Elle est en ballottage, en revanche, dans les circonscriptions des 11<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> arrondissements qui élisent, au 2<sup>e</sup> tour, un député socialiste.

3. Le taux d'abstention aux élections de 1984 et 1986 est corrélé positivement avec le poids des Maghrébins dans la population active du quartier (+ .69 et + .73), négativement avec celui des Espagnols et des Portugais (- .43 et - .12). D'où les distorsions observées au niveau des corrélations entre le poids de ces communautés dans la population et le vote FN 1984 et 1986, selon qu'on calcule ces résultats par rapport aux inscrits ou par rapport aux suffrages exprimés.

Tableau 3. Evolution du FN à Paris entre 1984 et 1986 (écarts en inscrits)

| <i>Quartiers appartenant<br/>au quartile inférieur</i> | <i>%<br/>inscrits</i> | <i>Quartiers appartenant<br/>au quartile supérieur</i> | <i>%<br/>inscrits</i> |
|--|-----------------------|--|-----------------------|
| Champs-Élysées (8 <sup>e</sup> ).....                  | - 3,30                | Montsouris (14 <sup>e</sup> ).....                     | + 0,22                |
| Dauphine (16 <sup>e</sup> ).....                       | - 2,92                | Gare (13 <sup>e</sup> ).....                           | + 0,26                |
| Chaillot (16 <sup>e</sup> ).....                       | - 2,72                | Bonne-Nouvelle (2 <sup>e</sup> ).....                  | + 0,29                |
| La Muette (16 <sup>e</sup> ).....                      | - 2,68                | Clignancourt (18 <sup>e</sup> ).....                   | + 0,32                |
| Europe (8 <sup>e</sup> ).....                          | - 2,62                | Combat (19 <sup>e</sup> ).....                         | + 0,34                |
| Plaine de Monceau (17 <sup>e</sup> ).....              | - 2,25                | Mail (2 <sup>e</sup> ).....                            | + 0,34                |
| Ternes (17 <sup>e</sup> ).....                         | - 2,03                | Père-Lachaise (20 <sup>e</sup> ).....                  | + 0,34                |
| Faubourg-du-Roule (8 <sup>e</sup> ).....               | - 1,99                | Saint-Louis (10 <sup>e</sup> ).....                    | + 0,35                |
| Auteuil (16 <sup>e</sup> ).....                        | 1,98                  | Plaisance (14 <sup>e</sup> ).....                      | + 0,44                |
| Notre-Dame-des-Champs (6 <sup>e</sup> ).....           | - 1,63                | Grandes Carrières (18 <sup>e</sup> ).....              | + 0,61                |
| Madeleine (8 <sup>e</sup> ).....                       | - 1,63                | Saint-Martin (10 <sup>e</sup> ).....                   | + 0,67                |
| Odéon (6 <sup>e</sup> ).....                           | - 1,60                | Belleville (20 <sup>e</sup> ).....                     | + 0,70                |
| Place Vendôme (1 <sup>er</sup> ).....                  | - 1,52                | Goutte d'Or (18 <sup>e</sup> ).....                    | + 0,72                |
| Vivienne (2 <sup>e</sup> ).....                        | - 1,46                | Bercy (12 <sup>e</sup> ).....                          | + 0,82                |
| Val-de-Grâce (5 <sup>e</sup> ).....                    | - 1,35                | Epinettes (17 <sup>e</sup> ).....                      | + 0,87                |
| Monnaie (6 <sup>e</sup> ).....                         | - 1,34                | Amérique (19 <sup>e</sup> ).....                       | + 1,13                |
| Grenelle (15 <sup>e</sup> ).....                       | - 1,33                | La Villette (19 <sup>e</sup> ).....                    | + 1,46                |
| Montparnasse (14 <sup>e</sup> ).....                   | - 1,31                | Saint-Denis (10 <sup>e</sup> ).....                    | + 1,61                |
| Gaillon (2 <sup>e</sup> ).....                         | - 1,29                | La Chapelle (18 <sup>e</sup> ).....                    | + 1,87                |
| Invalides (7 <sup>e</sup> ).....                       | - 1,24                | Pont-de-Flandre (19 <sup>e</sup> ).....                | + 2,39                |

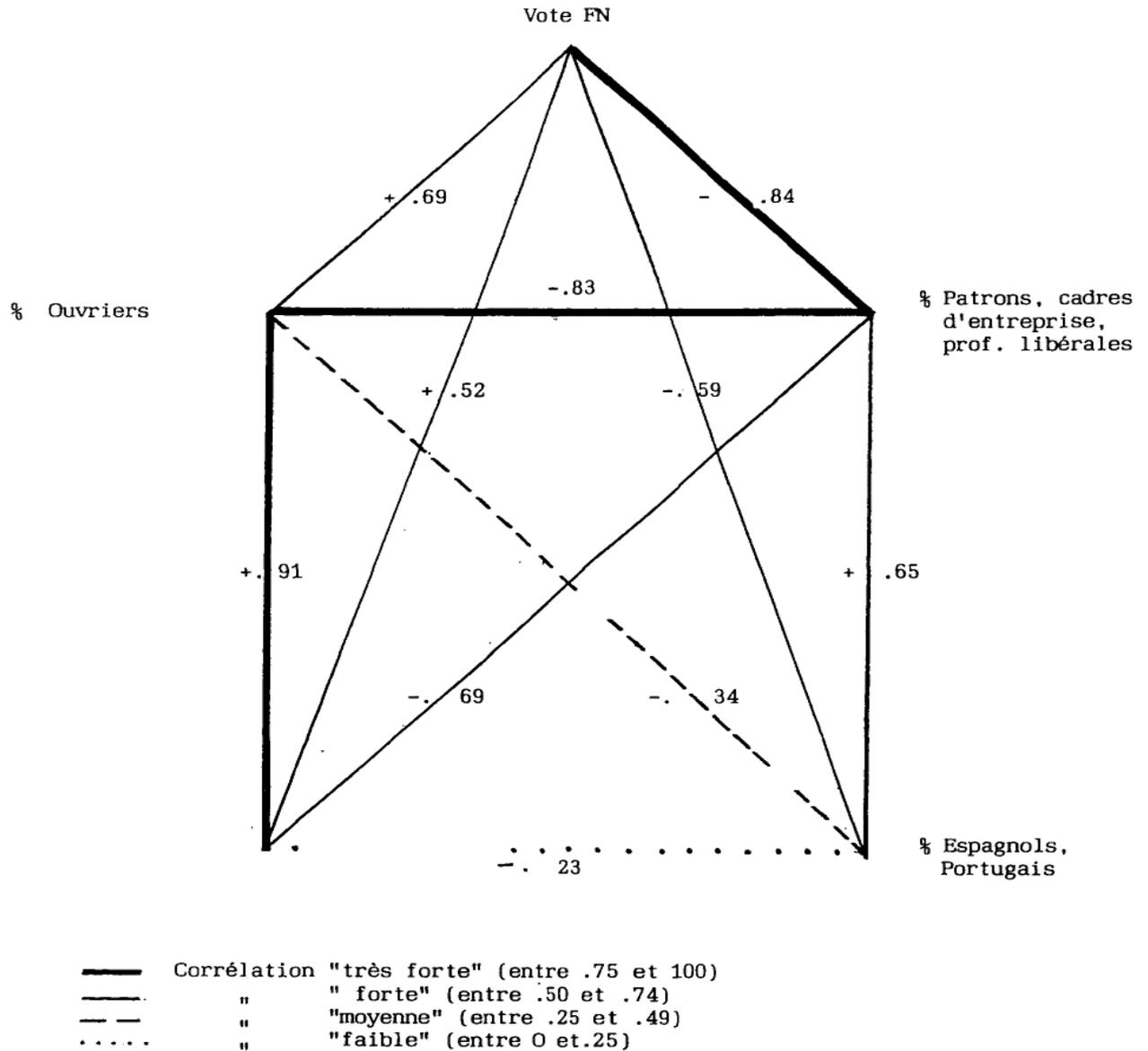
Seuls les électeurs du 7<sup>e</sup> arrondissement sont restés plus fidèles à Jean-Marie Le Pen, peut-être parce que c'est leur député de toujours, Edouard Frédéric-Dupont, qui est second sur la liste parisienne du Front national pour les élections législatives<sup>1</sup>.

Tandis que le succès du Front national en 1986 dans les quartiers populaires traduirait plutôt le désarroi d'électeurs socialement et économiquement défavorisés, particulièrement touchés par la crise économique et le chômage, déçus par cinq années de gouvernement socialiste, qui ne font plus confiance à la gauche pour les défendre. Alors que globalement le parti de Jean-Marie Le Pen voit son audience parisienne décliner entre 1984 et 1986 (- 0,44 %, par rapport aux inscrits), il progresse dans les quartiers du Nord-Est, ceux des 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements (tableau 3). Mais il progresse également dans ces autres fiefs traditionnels de la gauche, que sont les quartiers de Bercy (11<sup>e</sup>), de La Gare (13<sup>e</sup>) ou de Plaisance (14<sup>e</sup>), étendant son influence bien au-delà des zones de forte concentration maghrébine (cartes 4 et 5). La relative stabilité du « vote Le Pen » à Paris entre les deux élections considérées cache donc un double mouvement de flux et de reflux, qui donne au phénomène une bien plus grande ampleur, puisque, au total, c'est près de quatre quartiers de la capitale sur cinq qui en sont affectés<sup>2</sup>.

1. Recul du FN par rapport aux inscrits : - 0,69 % dans le quartier Saint-Thomas d'Aquin ; - 1,24 % aux Invalides ; - 0,60 % à l'École militaire et + 0,01 % au Gros Caillou.

2. On observe une corrélation négative entre le vote FN 1984 (% inscrits) et son évolution 1984-1986 (écarts en inscrits : - .46, en indice : - .33). Et il n'y a que 17 quartiers où l'on observe simultanément un faible niveau de vote FN en 1984 (inférieur au vote médian : 8,48 % des inscrits) et une forte baisse de ce niveau entre 1984 et 1986 (indice d'évolution inférieur à l'indice médian : 94,65). Il s'agit des quartiers des 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> arrondissements, et de certains quartiers des 13<sup>e</sup> (Croulebarbe), 14<sup>e</sup> (Montparnasse, Petit Montrouge), 9<sup>e</sup> (Faubourg Montmartre) et 3<sup>e</sup> arrondissements (Enfants Rouges).

Graphique 2. *Corrélations entre les structures socio-professionnelles et ethniques des quartiers de Paris (% actifs) et l'évolution du vote FN entre 1984 et 1986 (écarts en inscrits).*



L'exemple parisien illustre donc la complexité des liens entre la poussée électorale de l'extrême droite et la présence des étrangers. Les corrélations observées entre les deux termes sont, à double titre, trompeuses. Il ne s'agit pas des mêmes « étrangers » aux deux dates. Il ne s'agit pas des mêmes électeurs. Ils n'ont pas les mêmes motivations. La signification même de nos deux indicateurs, en termes de présence d'une communauté étrangère, difficultés de voisinage, effet de halo, réaction d'hostilité à son égard, s'en trouve remise en cause. Ils fonctionnent autant comme des indicateurs ethniques que comme des marqueurs sociaux et politiques de l'espace parisien, faisant ressortir l'opposition séculaire entre les quartiers résidentiels de l'Ouest et les quartiers laborieux du Nord-Est, les bastions de la droite et les fiefs de la gauche. Et

on pourrait sans erreur classer les 80 quartiers de la capitale comme bourgeois ou populaires, de droite ou de gauche, selon l'importance respective des Espagnols et Portugais ou des Maghrébins dans leur population<sup>1</sup>. Mais plus que l'importance relative de ces communautés, ce sont les structures sociales et politiques des quartiers où elles sont installées qui éclairent le phénomène Le Pen. La progression du Front national entre 1984 et 1986 est nettement plus corrélée avec le taux de surpeuplement des logements (+ .81) ou le poids des ouvriers dans la population du quartier (+ .69) qu'avec celui des Maghrébins (+ .52), tout comme son recul est plus corrélé avec le nombre de foyers possédant au moins deux voitures (- .67) ou le poids des catégories bourgeoises (patrons, cadres, professions libérales) dans la population (- .84) qu'avec celui des Espagnols et des Portugais (- .59) (graphique 2).

Autrement dit, la classe sociale et les attentes politiques qui lui sont associées sont des facteurs plus prédictifs des métamorphoses du vote Le Pen que la présence des étrangers, quels qu'ils soient.

Et ces résultats ne reflètent pas seulement les particularités de la capitale, ou celles des techniques mises en œuvre. Les enquêtes par sondage, menées à l'échelon national, confirment ce que suggère l'analyse contextuelle au niveau des quartiers parisiens. Entre 1984 et 1986, l'électorat de Jean-Marie Le Pen a changé. De bourgeois, il est devenu populaire. De « droite extrême » il est devenu protestataire. Si l'on en croit les sondages les plus récents, cette évolution ne fait que s'accroître. Et si la dimension xénophobe d'un tel vote est indéniable, « derrière la crispation bien réelle sur l'immigration se cachent plutôt le drame du chômage et les conséquences de la crise, qu'exacerbent les réactions d'une partie de l'électorat populaire désorienté par l'impuissance de la classe politique, de gauche comme de droite, à résoudre ses problèmes »<sup>2</sup>. C'est là, plus que dans la présence des communautés étrangères sur le sol national, qu'il faut chercher l'origine du « vote Le Pen ».

1. Sur l'étonnante stabilité de la géographie sociale et politique de la capitale, l'article de référence est celui de Jean Ranger, « Droite et gauche dans les élections à Paris : le partage d'un territoire », *Revue française de science politique*, 27 (6), décembre 1977, p. 789-819. Il montre également qu'en 1975, déjà, la présence des Algériens indique les quartiers populaires, celles des Espagnols et des Portugais, les quartiers bourgeois, comme le faisait, avant-guerre, la répartition des Roumains (Nord-Est et Centre) et des Américains (Ouest) ; cf. Chombart de Lauwe (P.-H.), Antoine (S.), Couvreur (L.), Gauthier (J.), avec la collaboration de Chauvet (L.) et al., *Paris et l'agglomération parisienne*, tome 1, *L'espace social dans une grande cité*, Paris, PUF, 1952, cité par Jean Ranger dans son article, p. 816.

2. Jaffré (Jérôme), « Trois postulats sur l'électorat d'extrême droite. Ne pas se tromper sur M. Le Pen », *Le Monde*, 26 mai 1987. Analysant un regroupement d'enquêtes de la SOFRES, portant sur les intentions de vote présidentielles recueillies en avril 1987, totalisant 3 000 interviews, il montre que l'électorat potentiel de Jean-Marie Le Pen compte 63 % d'ouvriers, employés et professions intermédiaires, contre 37 % en 1984, 12 % de sympathisants UDF-RPR au lieu de 39 %, 33 % d'anciens électeurs de Valéry Giscard d'Estaing lors du 10 mai 1981 au lieu de 55 %, et que ces électeurs-là sont de loin les plus pessimistes à l'égard de l'avenir, les plus hostiles à la classe politique. Sur l'électorat Le Pen en 1986, voir, du même auteur, « Front national : la relève protestataire », in Dupoirier (Elisabeth), Grunberg (Gérard), *Mars 1986, la drôle de défaite de la gauche*, Paris, PUF, 1986, p. 211-229 ; et sur l'électorat Le Pen en 1984, « L'ultime avertissement du corps électoral : les élections européennes du 17 juin 1984 », *Pouvoirs*, 31, novembre 1984, p. 123-147.